

Résidence L'Yzeron

Etablissement d'Accueil Non Médicalisé

SOUTIEN A LA VIE AUTONOME EN ETABLISSEMENT D'ACCUEIL NON MEDICALISE

L'Etablissement d'Accueil **Non Médicalisé** (EANM) L'Yzeron de l'association La Roche propose un **accompagnement socio-éducatif personnalisé et adapté aux personnes en situation de handicap psychique**. Les prestations proposées par les équipes permettent aux personnes de bénéficier d'un **soutien dans les actes de la vie quotidienne, d'un accompagnement de leur projet personnalisé et d'un accompagnement au maintien et développement des capacités d'autonomie et de pouvoir d'agir**.

La résidence L'YZERON accompagne 50 personnes, non travailleurs, en long séjour et une personne en accueil temporaire. Elle se compose d'un espace d'environ 2 700 m² réparti en deux bâtiments adaptés aux personnes à mobilité réduite et reliés entre eux par une passerelle ouverte :

➔ **Le premier bâtiment A est dédié à l'Accompagnement des personnes concernées et à l'Administratif**. Sur trois niveaux, s'y mêlent notamment de nombreux espaces d'animations (atelier créatif, bar géré par les personnes concernées...) et de répit, une cuisine pédagogique, une salle de restauration et sa cuisine professionnelle, un espace buanderie ou encore divers espaces « salon ». Ce bâtiment est également un lieu de travail composé de bureaux, salle de réunion...

➔ **Le second bâtiment H, dédié à l'Hébergement est, lui aussi, organisé sur 3 niveaux et abrite les chambres qui composent l'établissement**. Chacune de ces chambres dont la superficie est d'environ 22 m² est composée d'une salle de bain ergonomique et d'un placard mural. Spacieuses et lumineuses, toutes les chambres sont initialement meublées (lit de 120 cm, table de chevet, fauteuil, espace bureau et réfrigérateur). Chaque personne accueillie est bien sûr libre de meubler à sa guise son espace personnel.

Entre les deux bâtiments, une terrasse gravillonnée est adaptée aux parties de pétanque et aux tournois de tennis de table. Le coin potager et le poulailler sont installés de part et d'autres de cet espace et alimentent la cuisine pédagogique.

Afin de s'insérer dans le paysage, l'architecture des pignons rappelle les villas environnantes. Les toitures terrasses sont, quant à elles, végétalisées respectant ainsi l'environnement avec la vue offerte sur le village d'Yzeron, surplombant la vallée lyonnaise.

NOS VALEURS

➔ **Le respect** qui est une exigence ; il implique que les personnes concernées soient considérées non comme des personnes empêchées par leurs troubles mais comme des personnes à part entières dont la dignité, les choix, les projets comme les refus doivent être pris en considération;

➔ **L'écoute** qui est une posture permanente; d'autant plus que l'expression des troubles psychiques prend des formes très diverses et non stables dans le temps. Dans la pratique professionnelle, chaque personne accompagnée est écoutée dans sa singularité ;

➔ **La bientraitance** guide l'action au quotidien ; elle implique à l'égard du public accueilli de la bienveillance et de l'empathie, ainsi que la recherche permanente de bien-être, et l'encouragement à l'expression de ses attentes.

NOS PRINCIPES D'ACCOMPAGNEMENT

Conformément au projet de l'association La Roche, l'accompagnement qui est proposé aux personnes accompagnées est **individualisé** et poursuit l'ambition générale de les accompagner sur la voie de **leur rétablissement personnel**, c'est-à-dire à cheminer vers l'acquisition d'aptitudes permettant de vivre en société avec ses troubles, avec une qualité de vie satisfaisante, intégrant les aides nécessaires.

L'accompagnement à l'**autodétermination** et au **développement du pouvoir d'agir et de décider** sont à la base des pratiques et postures professionnelles. De la même manière les contenus d'accompagnements sont dispensés dans une logique de **subsidiarité**. C'est-à-dire que c'est **avec la personne** qu'est construit « le cumul » potentiel des prestations dont la personne a besoin, dans une **logique progressive** en allant de l'accompagnement, en intensité et en fréquence, « **le moins aidant vers le plus aidant** » (dans la limite des possibilités).

CONTACT

coordinateur.yzeron@laroche.asso.fr
06 11 89 02 40

Résidence L'Yzeron

Etablissement d'Accueil Non Médicalisé

CONDITIONS D'ACCES

- Bénéficier d'une notification d'orientation pour un Etablissement d'Accueil Non Médicalisé.
- Bénéficier d'une prise en charge dans le cadre de l'aide sociale.



IMPORTANT :

L'éligibilité et prise en charge des personnes concernées à l'aide sociale sert à financer l'intégralité de leur frais d'hébergement (loyers, charges, nourriture) et l'accompagnement qu'elles reçoivent des équipes de l'association La Roche. Les personnes concernées sont soumises à la réversion d'une partie de leurs ressources au département.

PRESTATIONS ASSOCIEES

Les prestations d'accompagnement se déclinent et s'organisent de 7h à 21h du Lundi au Dimanche. Une surveillance de nuit, exercée par du personnel dédié, de 21 à 7h permet d'assurer auprès des résidents une présence contenante, d'alerter les services d'urgence en cas de besoin et concoure de la sécurisation des bâtiments.

L'accompagnement des résidents dans tous les domaines de la vie est co-construit entre la personne bénéficiaire et l'équipe pluridisciplinaire suivant un principe d'autodétermination et à travers 3 axes.

Axe 1 : L'accompagnement des actes de la vie quotidienne :

Une équipe est dédiée à l'accompagnement de la vie quotidienne des résidents. Son accompagnement permet notamment un soutien quotidien, en fonction des demandes et besoins de résidents, pour :

- ➔ Prendre soin de soi ;
- ➔ Gérer son quotidien ;
- ➔ Gérer ses relations sociales quotidiennes.

Axe 2 : L'accompagnement à la vie sociale, la lutte contre l'isolement :

Une équipe d'animateurs accompagne les résidents par la mise en place et l'animation quotidienne d'activités collectives visant notamment à soutenir les résidents :

- ➔ Dans leurs interactions sociales ;
- ➔ Dans la lutte contre leur isolement et leur stigmatisation ;
- ➔ Dans leur inscription à la vie locale et citoyenne.

Axe 3 : L'accompagnement à la construction et la réalisation des actions des projets personnalisés des résidents :

Une équipe de référent de projets personnels assure individuellement avec chaque résident la construction de son projet personnalisé. Les référents de projets veillent à inscrire chacun des axes des projets des personnes dans la logique du parcours qu'elles souhaitent. Les référents de projets coordonnent la réalisation par toute l'équipe pluridisciplinaire des actions qui composent chaque projet.

Les actions sont personnalisées et individualisées et permettent notamment au résidents de travailler le :

- ➔ Maintien de leurs acquis ;
- ➔ Développement des compétences ;
- ➔ Leur ouverture sociale, inclusive et citoyenne

La coordination de parcours est une prestation liée à l'admission, le suivi, l'évaluation et l'ajustement des parcours. Une fois que les personnes sont sorties de l'établissement, le coordinateur de parcours exerce également une veille sociale pour les personnes qui le souhaitent.

CONTACT

coordonateur.yzeron@laroche.asso.fr
06 11 89 02 40